

Dém'Act

ACADÉMIE DE BORDEAUX

ÉTABLISSEMENT : LP A. CROIZAT

40220 TARNOS

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2015 - 2016

Séance n°4 du 07 janvier 2016

Date de convocation : 04/01/2016

(En urgence)

Présidence de : M. LESCA Philippe

Quorum : 15

Nombre des présents : 23

Nombre d'absents excusés : 1

ORDRE DU JOUR :

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

II - AFFAIRES FINANCIERES

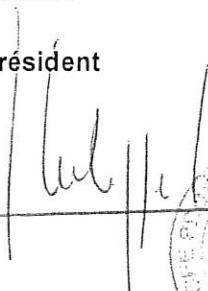
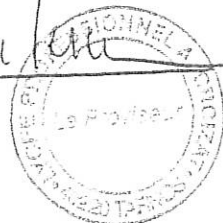
- Convention d'accueil des CEMEA du 15 au 17 janvier 2016

III - PEDAGOGIE

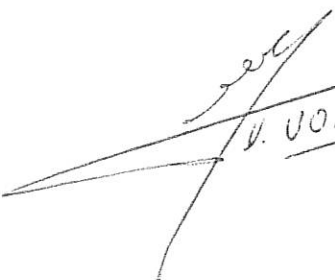
IV - QUESTIONS DIVERSES

Signatures

Le Président

Le Secrétaire


V. VOINEAU

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 07 janvier 2016

TITULAIRES				SUPLEANTS					
* Membres de l'administration				P	A	E	P	A	E
	M. LESCA Philippe	Proviseur	X						
	M. DAGUERRE Bruno	Proviseur-Adjoint	X						
	M. CORBARD Serge	Chef des Travaux	X						
	Mme DOMENGE Pascale	Gestionnaire	X						
* Représentants de la collectivité de rattachement									
Commune :									
	M. GONZALES Christian		X						
Group. Commune :									
	Mme DUPRE Anne				X	M. GUILLOTEAU Eric			
Conseiller Régional :									
	X								
	M. BESSET Michel		X						
Personnes qualifiées :									
	Mme LARCHÉ Gaëlle				X				
	Y								
* Personnel d'Enseignement et d'Education									
	Mme MORCHADI Jacqueline		X						
	M. MARISSIAUX Olivier		X						
	Mme DOUTRE Nicole		X						
	M. HERVE Guillaume		X						
	Mme ROBERT Aline				X	M. LAGUIERCE Jérôme	X		
	Mme REMAZEILLES Myriam		X			Mme LABOUBE Véronique			
	M. DE JUST PLOMION Maximilien		X			Mme MARQUES CABRAL			
* Personnels Administratifs, Sociaux, de Santé, Techniques, Ouvriers et de Service									
	M. VOINEAU David		X			Mme COUROUBLE Karine			
	Mme CARTY Sylvie		X			Mme LIZOTTE Julie			
	Mme CALVO Jacqueline		X			Mme BARBRAUD Sandra			
* Parents d'Elèves									
	Mme COHERE Muriel		X			Mme SIGARD Aline			
	M. COURTOT Lionel				X				
	Mme SIGARD Aline				X				
	Mme AUSSAGE Isabelle		X						
	Mme FAUNDEZ Sylviane				X				
* Elèves									
	M. LUBERRIAGA Unai		X			M. CRIBIER Ludovic			
	M. COURTOT Maxime		X			M. ISCEN Xalil			
	M. LEPENNEC Timothy		X			M. RAFAEL Thibault			
	M. SALGADO Marvin		X			M. WACQUIER Quentin			
	M. DAOU MCOLO James Allan		X			M. DEHEZ Teddy			

RUBRIQUE I. Conseil d'Administration (C.A.)

23 membres sont présents

Le quorum étant atteint, Monsieur LESCA ouvre la séance à 13h35

Monsieur David VOINEAU est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Ordre du jour

M. LESCA donne lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

RUBRIQUE II. Affaires financières

1. Convention d'accueil des CEMEA du 15 au 17 janvier 2016

M. Lesca explique avoir utilisé le délai d'urgence, prévu par le Code de l'Éducation, permettant de convoquer un Conseil d'Administration rapidement, afin de présenter l'autorisation de signer une convention d'accueil des CEMÉA, Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active, du 15 au 17 janvier 2016. Sans l'accord du Conseil d'Administration, la signature de cette convention aurait été déclarée non valide par les autorités de contrôle.

M. BESSAT, représentant le Conseiller Régional au CA du Lycée, mais également membre de l'Association des CEMÉA Aquitaine, explique l'objet de cette convention. Les CEMÉA, sont un mouvement d'éducation nouvelle, une association d'éducation populaire, et un organisme de formation professionnelle. Dans le cadre de la formation, ils recherchent des lieux d'accueil et d'hébergement pour les stagiaires et formateurs, tels que des structures d'éducation populaire, des lycées professionnels, des MFR ou structures d'enseignement.

A ce titre, notre établissement a été sollicité par les CEMÉA pour pouvoir héberger leurs stagiaires lors de certaines formations organisées au BOUCAU

M. Lesca indique que l'hébergement de structures associatives hors temps scolaires :

- répond à une politique de la collectivité de rattachement (qui propose à cet effet une convention type)
- apporte des recettes complémentaires au budget de l'établissement
- répond à un besoin (l'association CEMÉA)

La convention concerne l'hébergement de 20 personnes pour 2 nuitées pour la prochaine formation des CEMÉA, du vendredi 15 janvier au dimanche 17 janvier 2016. Ces personnes arriveront dès le vendredi soir et occuperont le 1^{er} étage de l'internat. Le foyer de l'internat, situé au rez-de-chaussée, sera équipé d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes. Le prix proposé est de 10.00€ par jour/personne, en référence au tarif d'une convention similaire au lycée de Capbreton. Mme Domengé précise que, pour les conventions d'hébergement de plus longues durées, la consommation des fluides sera facturée en sus.

Mmes CARTY et CALVO s'inquiètent sur le nettoyage des locaux. M. Besset s'engage à ce que les locaux soient nettoyés à l'issue de la période d'accueil (ce qui est également prévu dans la convention **Article 6-1 Obligations Générales de l'Organisateur** « ... *nettoyer les locaux au terme de l'utilisation temporaire* »).

Cette convention prévoit également la signature du maire, qui doit être informé de ce qui se passe sur sa commune, hors accueil des scolaires.

M. Lesca indique qu'un projet d'accueil est à l'étude à la demande de la Gendarmerie de Tarnos, qui souhaiterait héberger les renforts de Gendarmerie d'été du secteur du Seignanx au Lycée CROIZAT, comme c'est le cas depuis plusieurs années pour ceux de Capbreton au Lycée DARMENTÉ.

VOTE : CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1 POUR : 22

ACTE n° : 26

Concernant le tarif de nuitée proposé : 10.00 € par jour / personne

VOTE : CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 23

ACTE n° : 27

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Lesca lève la séance à 13h50

Du Conseil d'Administration, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont conjointement participé Monsieur LESCA et Monsieur VOINEAU.

Il est signé du Président et du Secrétaire de Séance.